

Ildikó Farkas

ASPECTS NORMATIFS DE L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

Dans cet article, nous nous proposons d'éclairer l'héritage linguistique du XVIII^e siècle sous un nouvel aspect: nous allons notamment essayer de montrer comment la tradition normative du XVII^e siècle se perpétue dans les articles grammaticaux de l'Encyclopédie française.¹ Cette question pose inévitablement celle de la méthode des investigations grammaticales et celle du statut de la grammaire au siècle des Lumières. - Le but de notre contribution serait de nuancer les interprétations qui existent sur les thèmes mentionnés.²

Les articles grammaticaux de l'Encyclopédie marquent une date importante dans l'évolution de la grammaire générale. Ils continuent d'une part la lignée Sanctius - Port-Royal, et de l'autre, ils laissent une marge à l'activité normative. Ce sont des articles étoffés qui se prêtent aisément à une analyse sémiologique ou philosophique, mais qui sont conçus d'après une méthode profondément ambiguë dont le résultat mettra en évidence un manque certain d'une conception abstraite du langage.

Cette ambiguïté se révèle dès la définition de la langue par Beauzée, qui se rattache d'une part à la tradition cartésienne /la langue est l'image de la pensée, elle sert à la seule communication/, et qui introduit d'autre part des critères politiques pour définir l'identité d'une langue

en même temps qu'il la réduit à la "totalité des usages".³ Il rejette la conception "usage-tyran" des langues parce qu'elle suscite l'idée d'un "gouvernement déraisonnable" alors que c'est "l'empire de l'usage qui peut donner à la communication des pensées /.../ l'universalité nécessaire".⁴ La fonction de la langue devient la raison d'être de l'usage.

Cette définition contient l'affirmation aprioriste d'un parallélisme logico-grammatical complet, néanmoins, en traitant le problème de l'origine des idées, Beauzée s'avère empiriste: la langue est à la fois l'instrument d'analyse de la pensée une et indivisible, et le reflet des idées, c.a.d. de la pensée analysée. La thèse cartésienne de l'universalisme psychique, celle de la raison universelle une fois admise, Beauzée est amené à postuler l'identité des idées chez tous les individus, et partant l'existence d'universaux linguistiques.

La pensée n'est cependant pas considérée comme pensée réelle et psychologique, mais comme pensée idéale, logique. La logique sur laquelle se fonde toute la grammaire générale n'est pas la science des faits, mais un art, ce n'est plus "l'art de penser", mais "l'art de bien penser".⁵ Cette conception de la logique n'est pas sans conséquences pour l'interprétation des faits grammaticaux. En effet, si la logique enseigne comment on doit penser, la grammaire - dont les catégories coïncident avec celles de la logique - essaiera de retracer la pensée idéale dans l'expression linguistique. La grammaire sera normative non par définition mais par méthode. Par ailleurs, la langue réagit à son tour au

raisonnement et les faux jugements seroat das aux faons de parler incongrues.⁶

La d finition m me de la grammaire dans l'Encyclop die pose le probl me de son statut: peut-elle  tre science si les langues sont arbitraires, c.a.d. d termin es par l'usage? La grammaire sera science et art⁷   la fois, devra   la fois assumer l'universalit  et  tre confront e   la particularit .

La distinction de la grammaire g n rale et des grammaires particuli res n'est en fait que toute th orique, et Beauz e lui-m me en convient:

"Malgr  cette distinction de la Science grammaticale et de L'Art grammatical, nous ne pr tendons pas insinuer que l'on doive ou que l'on puisse m me en s parer l' tude."⁸

La grammaire g n rale aura pour fonction de d couvrir les principes rationnels abstraits /puisque seul ce type de recherche convient   l'esprit de l'Encyclop die/⁹, les "principes g n raux et immuables" sous-tendant les r alisations linguistiques; les grammaires particuli res de leur c t  devront  tablir les caract ristiques des langues particuli res et distinguer deux sortes d'usages: ceux qui sont conformes aux principes g n raux et ceux qui s'en  cartent. Cependant, la l gitimit  des usages arbitraires n'est accord e qu'en th orie, et la grammaire g n rale se confond avec la grammaire particuli re.

L'analyse logique de la pens e  tant la m me dans toutes les langues, les r sultats de cette analyse doivent l' tre de m me; ainsi non seulement les contenus s mantiques La signification d'un signe est assimil e   une id e/, mais

aussi les catégories grammaticales seront les mêmes dans toutes les langues, et Beauzée d'établir des parties du discours universelles d'après des critères sémantiques, formels et fonctionnels à la fois.¹⁰

La langue analyse la pensée, les idées partielles se succèdent selon un ordre fixe. Dans la mesure où la langue est pure représentation de la pensée, elle doit indiquer les rapports entre idées. La division du plan d'investigations linguistiques en syntaxe et construction devrait expliquer les schémas abstraits sous-jacents aux réalisations de "superficie".¹¹ Si la syntaxe, soit l'expression des relations grammatico-logiques, est la même dans toutes les langues, il n'est pas nécessaire qu'il en soit de même pour la construction: et dans une même langue la syntaxe et la /ou les/ construction/s/ d'une phrase peuvent être différentes: Accepti litteras tuas, tuas accepti litteras et litteras accepti tuas désignent les mêmes relations et ont ainsi une seule syntaxe, la même "structure profonde".¹² Si la notion de syntaxe recouvre donc chez Du Marsais l'intuition d'un réseau de relations, le terme de construction concerne l'ordre des mots en "structure de surface" et l'énonciation de tout ce qui est nécessaire logiquement pour comprendre la phrase. Du Marsais distingue trois types de constructions: la construction simple /analogue, naturelle, nécessaire/, la construction figurée et la construction usuelle, dont c'est la première qui suit l'ordre analytique des idées et devient ainsi le "prototype invariable et universel" qui doit servir de base à la construction particulière

de quelque langue que ce soit.¹⁴ Or, Du Marsais définit l'ordre des mots dans la construction simple en s'appuyant sur des exemples français, et celle-ci sera identifiée à celle d'une phrase simple déclarative à l'indicatif; l'induction se complète de raisonnements, Du Marsais prétendant que la construction simple--prototype invariable est exigée par la nature et la raison mêmes.¹⁴

La démarche des encyclopédistes-grammairiens-grammatistes se révèle dans l'article Régime. Beauzée y définit les catégories de régime et de concordance à partir de considérations logiques; il donne ensuite une règle de la grammaire générale qui se veut obligatoire pour toutes les langues bien qu'elle soit fondée sur la généralisation d'exemples pris dans le bon usage écrit du français. La conséquence? Non seulement cette règle prétendument universelle n'est pas valable pour toutes les langues, mais en plus elle ne fait que décrire un corpus de langue socio-culturellement délimité. Afin d'assurer un caractère général au bon usage, Beauzée lui assigne une raison: cependant, même dans l'explication raisonnée s'infiltrèrent des références à la norme prescriptive.¹⁵ La construction idéale d'une phrase doit obéir à des exigences logiques et normatives à la fois, elle doit être claire, simple et belle. Le terme de style grammatical,¹⁶ déterminé par les qualités précédentes, est révélateur à cet égard. Le constat selon lequel les usages particuliers des langues peuvent ne pas être conformes à la lettre des règles de la grammaire générale /quoiqu'ils en suivent

toujours l'esprit/¹⁷ perd toute sa valeur aussitôt que Beauzée glisse sur le terrain de la grammaire particulière: toute dérogation à la lettre des règles établies a priori sera qualifiée de vice, et l'encyclopédiste se pique d'honneur de corriger même les bons écrivains /La Bruyère notamment/ là où ils ne se conforment pas à la raison toute-puissante.¹⁸ Beauzée donne la raison pédagogique de sa démarche et de plus, comme pour s'assurer plus d'autorité, se réfère à Vaugelas, maître du bien parler!¹⁹

Nous avons vu que Du Marsais distingue trois types de constructions et qu'il privilégie une d'entre elles, la construction simple qui est naturelle puisque uniforme partout et qu'elle suit la nature en énonçant les mots selon "l'état dans lequel l'esprit conçoit les choses".²⁰ Elle est toujours présente dans l'esprit des locuteurs, et les constructions figurées n'ont de raison d'être qu'en tant qu'elles peuvent être ramenées à la construction simple. Les ellipses /à savoir lorsqu'il y a une idée sous-entendue/, les inversions /quand l'ordre des mots dans une proposition ne suit pas l'ordre analytique/ font désormais partie non de la rhétorique mais de la grammaire et serviraient à illustrer les deux niveaux de l'analyse grammaticale: une "structure profonde" et une "structure de surface"- si le concept de construction simple était un concept scientifique et relèverait d'une formalisation systématique. Or, elle n'est que la généralisation d'un groupe restreint de faits observés dans le bon usage du français écrit. L'épithète

"naturelle" est d'ailleurs significative: en effet, dès le XVI^e siècle, c'était chose admise que l'ordre des mots du français était naturel. Selon l'exigence de l'idéal de langue et de la logique normative, la construction simple doit exprimer toutes les idées, sinon la phrase ressort du domaine des constructions figurées. Du Marsais opère des reconstitutions d'ellipses même là où il est difficile de déterminer ce qui manque -c'est que tout ce qui ne lui semble pas logique sera jugé figuré.

Ex.: Vous avez beau dire = Vous avez beau sujet de dire²¹

Alors qu'en théorie, c'est la construction simple qui devrait expliquer la construction figurée, c'est cette dernière qui sert de point de départ à l'application de "transformations" la "résolvant" par la simple. Faute de formalisation / les constructions simples sont des phrases réalisées du français écrit et ne diffèrent des figurées que dans leur degré d'élégance/, les reconstitutions de phrases donnent libre cours à la fantaisie du grammairien; dans le meilleur cas, les règles facultatives des "transformations" relèvent de l'analogie.

La théorie des figures de Du Marsais dans l'Encyclopédie est d'ailleurs contradictoire: d'une part il fait entrer les figures de construction dans la grammaire, de l'autre il se rallie à la tradition cicéronienne en les considérant comme des écarts par rapport à une langue réduite à sa partie logique. Une fois pourtant il convient que les constructions figurées et usuelles sont des éléments essentiels de l'usage des honnêtes gens /ce sont des "écarts avoués même par la

raison"/, pendant qu'il "réussit" à créer une langue artificielle du point de vue de laquelle les manifestations réelles de la langue paraissent des anomalies.

La construction simple reflète directement l'ordre analytique qui est simple / la simplicité étant une vertu rationnelle/, claire / puisque l'ordre analytique est la copie de la succession des idées partielles/, par conséquent net /il ne peut pas y avoir d'équivoques/ et précis. C'est dire que les encyclopédistes construisent ce concept à partir de préjugés normatifs puisqu'il incarne les qualités d'une langue, le français des honnêtes gens: il n'est pas étonnant par suite que parmi les langues analogues et transpositives,²²² ce soit le français qui suive de plus près cet ordre idéal. Dans l'analyse des causes qui ont contribué à fixer l'ordre des mots au XVII^e - XVIII^e siècles, nous ne pouvons que partager l'opinion de P. Guiraud qui rejette l'explication structurale, ou celle, mystifiante, du "goût de l'ordre du peuple français" pour conclure à l'influence des grammairiens "qui ont cru que cet ordre était plus logique et qui, ayant assumé cette logicité ont réussi à l'imposer".²³ La fonction de la langue étant la communication des pensées, l'ordre analytique est le plus apte à l'assurer le plus clairement et le plus simplement possible; le français /ou plutôt ce que les grammairiens le considèrent comme tel/ deviendra donc la langue par excellence, le modèle à suivre.²⁴

L'ordre analytique est le prototype invariable garantissant la communicabilité entre les langues; c'est le "terme commun de comparaison" des langues qui ne sont donc pas comparées

directement entre elles, mais par l'intermédiaire des idées qu'elles expriment et qu'on suppose identiques.

Pour rendre compte des divergences des langues en "superficie" /selon la terminologie de Beauzée/, divergences consistant dans la construction, Beauzée introduit la notion de génie des langues. Il consiste dans une manière différente à envisager les mêmes idées /dans les idées accessoires/ et dans les caprices irrationnels de l'usage. L'hypothèse que le génie d'une langue particulière doit être recherché dans la syntaxe contredit le postulat que la syntaxe est la même dans toutes les langues. Ce paradoxe de l'unité-diversité des syntaxes révèle de nouveau l'ambiguïté de la méthode: l'effort de réconcilier induction et déduction aboutit à l'impossibilité de construire une théorie et mène à la confusion de la grammaire, générale avec la grammaire particulière.

Les traits normatifs des articles linguistiques de l'Encyclopédie témoignent d'une préoccupation scientifique et pédagogique. De même que toute l'Encyclopédie vise à "changer la façon commune de penser", la grammaire générale recherche les raisons sous-tendant les langues afin de constituer une langue simple, claire et précise, susceptible d'être l'instrument du processus épistémologique et la représentation des connaissances. D'où un certain "paralogisme" des langues peu nombreuses étudiées au siècle des Lumières. La valorisation du progrès scientifique entraîne celle de la langue; et la langue parfaite /puisque la plus conforme aux canons de la logique normative/ de la connaissance

sera le français.²⁴

L'idéal de clarté et de régularité se fait sentir dans le souci des grammairiens de ramener tout à des principes logiques aussi uniformes que possible en supprimant les idiotismes, les irrégularités, en érigeant comme norme la raison éternelle et invariable à la place de l'usage qui, lui, est sujet aux changements. Il s'ensuit l'hypothèse de l'immutabilité des langues; il est vrai que Beauzée constate bien l'existence de changements dans la pratique dont, par manque de méthode historico-comparative, il est incapable de rendre compte autrement que par une conception mystique. /Paradoxe caractéristique: dans le même article /art. "Langue"/, il a comme une intuition fonctionnelle de la faute!²⁵

Une partie du français est le modèle logique des théories qui, une fois établies, cherchent à être appliquées: les raisonnements, les règles fixées suivant la partie du français la plus conforme à la logique mais dès lors valables pour toute la langue, sont suivis d'exemples pris dans les bons auteurs sinon forgés artificiellement par les grammairiens eux-mêmes dans leur propre but théorique, qui raisonnent et stabilisent de cette manière certaines règles de Vaugelas /p. ex. règles de l'accord du participe passé/ et entravent l'évolution naturelle de l'idiome. "/les grammairiens/ identifiaient la grammaire idéale avec la réelle, ce qui faussait leur sens linguistique en leur faisant regarder la langue réelle comme étant dans un désaccord presque perpétuel avec la logique."²⁶ Si aux XVI^e et XVII^e siècles les règles pres-

criptives sont établies d'après le goût personnel du législateur et des critères socio-culturels, et revêtent la forme de: dites! - ne dites pas! au XVIII^e, la valeur suprême sera la raison, la formule changera de même: en: dites! - et voici pourquoi!

Nous avons vu que la grammaire philosophique flottait entre la langue comme objet de science et la langue comme valeur sociale, entre une étude scientifique et une activité normative, ambiguïté explicitée dans l'article "Grammairien".²⁷ Nous avons également constaté que cette ambiguïté relevait de celle de la méthode. Une autre cause en est sans aucun doute la visée pédagogique de la grammaire générale: elle devait préparer les élèves à la pratique correcte de leur langue maternelle en leur faisant voir comment les règles de l'usage sont fondées en raison, et servir de propédeutique à l'apprentissage des langues étrangères. Puisque les principes fondamentaux sont communs à toutes les langues, il suffit de les faire acquérir à l'enfant qui n'aura qu'à mémoriser ensuite l'usage particulier à la langue envisagée.²⁸ Les principes de la langue conduisent à ceux de la raison: cette méthode rationnelle vise à former une élite capable de systématiser le savoir, de concourir au développement de la science et de diriger la société.

Dans cet article, nous avons essayé de mettre en relief le caractère profondément ambigu de la grammaire philosophique du XVIII^e siècle, laquelle ouvre la voie à deux directions: elle se voit perpétuer d'une part dans les traités

des Idéologues pour qui la grammaire ne sera qu'une pro-
pédeutique à l'analyse des idées; elle dégénère dans les
ratiocinations interminables des auteurs de manuels scolaires
et enfin elle servira des fins idéologiques: et Rivarol
explicitant des thèmes puristes de l'Encyclopédie /"le fran-
çais règle et conduit la pensée"; "Ce qui n'est pas clair
n'est pas français"²⁹/ peut à juste titre se référer à la
grammaire générale.

Notes

1. Notre corpus est composé des articles suivants de l'Encyclopédie: Construction, Erreur, Callicisme, Grammaire, Grammairien, Langue, Langue française, Pronom, Régime
in: Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et des métiers Par une société de gens de lettres 2^e éd. enrichie de notes et donnée au public par Octavien Diodati; Lucca 1758-1771.
2. Voir p.ex.:
Auroux, Sylvain: L'Encyclopédie: "Grammaire" et "Langue" au XVIII^e siècle /coll. "Repères", Maison Mame 1973 Paris
Chomsky, Noam: La linguistique cartésienne, Seuil, 1968, Paris,
Kelemen, János: A nyelvfilozófia kérdései, Akadémiai-Kossuth, Budapest, 1977.
3. "Une langue est la totalité des usages propres à une nation pour exprimer ses pensées par la voix." Art. "Langue", tome 9, p. 201, 1^{ère} colonne,
4. ibidem
5. "L'art d'analyser la pensée est le premier fondement de l'art de parler, ou en d'autres termes, /.../ une saine Logique est le fondement de la Grammaire." Art. "Grammaire", t. 7, p. 731, 2^e col.
6. Cf. Art. "Erreur", t. 5, p. 774, 2^e col.
7. La Grammaire est à la fois "la science de la parole prononcée ou écrite" et "l'art de parler" Art. Grammaire,

- t. 7, p. 731, 2^o col.
8. *ibid.*, p. 732, 1^{ère} col.
9. Art. "Gallicisme" t. 7, p. 404, 1^{ère} col.
10. Art. "Langue", t. 9, p. 206 1^{ère} - 2^o col.
11. Beauzée parle de "superficie" et de "profondeurs" dans art. "Pronom", t. 13, p. 368, 2^o col. En employant les termes modernes de "structure profonde" et de "structure de surface" dans notre analyse des articles linguistiques de l'Encyclopédie, nous ne voudrions pas insinuer une équivalence des catégories de la GGT et des grammairiens-philosophes. Sur l'origine de la GGT voir Chomsky, op. cité ou: G. Clerice - G. Lahouati: Ou la grammaire transformationnelle prend-elle vraiment sa source? in: Le français moderne 1972, N^o 1.
12. Art. "Construction", t. 4, p. 60 1^{ère} col.
13. *Ibid.* p. 61, 1^{ère} col.; art. "Langue" t. 9, p. 207, 2^o col.
14. *Ibid.* p. 62, 1^{ère} col.
15. Cf. les réflexions de Beauzée sur l'ordre des compléments; art. "Régime", t. 14, p. 6, 2^o col.
16. *Ibid.*, p. 7, 1^{ère} col.
17. Art. "Grammaire", t. 7, p. 732, 2^o col.
18. Art. "Régime", t. 14, p. 7, 2^o col.
19. *Ibid.*
20. Art. "Construction", t. 4, p. 62, 1^{ère} col.
21. Art. "Gallicisme", t. 7, p. 403, 2^o col.
22. Art. "Langue", p. 208, 1^{ère} col.

23. Guiraud, Pierre: La grammaire, p. 106, coll. "Que sais-je?", P.U.F. Paris, 1961.
24. Beauzée partagé l'opinion de Diderot /Lettre sur les sourds et muets/: "La communication de la pensée étant l'objet principal du langage, notre langue est de toutes les langues la plus châtiée, la plus exacte et la plus estimable /.../ Nous avons gagné à n'avoir point d'inversions, ou du moins de ne les avoir ni trop hardies ni trop fréquentes, de la netteté, de la clarté, de la précision, qualités essentielles au discours." Art. "Langue", t. 9, p. 213, 1^{ère} col.
25. "La marche didactique et réglée à laquelle notre langue est assujettie la rend plus propre aux sciences ..."
/Diderot: Lettre sur les sourds et muets/, cité par Beauzée, art. "Langue", t. 9. p. 213, 1^{ère} - 2^e col.
26. Art. "Langue", t. p, p. 206, 1^{ère} col.
27. Sahlin, Gunvor: César Chesneau Du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale; Thèse pour le doctorat, P.U.F., Paris, 1928, p. 22.
28. T. 7, pp. 736-737.
29. Art. "Langue", t. 9, p. 207, 2^e col.
30. Rivarol, Antoine de: De l'universalité de la langue française Éditions Pierre Belfond, 1966, Paris, pp. 112-113.